



# Projet Éducatif De Territoire 2025-2030

[enfance@tigery.fr](mailto:enfance@tigery.fr)

# SOMMAIRE

---

I.	LE DIAGNOSTIC .....	4
A.	Présentation de la commune.....	4
B.	Public et périmètre du PEDT.....	8
C.	Les atouts et contraintes .....	9
II.	PROJET .....	10
A.	Modalités pratiques d'accueil des publics.....	10
B.	Actions préexistantes, à intégrer au projet et à faire évoluer.....	11
C.	Quelques exemples.....	13
III.	OBJECTIFS.....	15
A.	Où en sommes-nous, où voulons nous aller ? .....	15
B.	Un diagnostic partagé.....	15
C.	Une offre éducative de qualité .....	16
IV.	LA GOUVERNANCE.....	19
A.	Acteurs responsables de la coordination .....	19
B.	Composition du comité de pilotage (COFIL) qui se réunira annuellement .....	20
C.	Composition du comité technique (COTECH) .....	20
V.	LES PARTENAIRES .....	21
A.	Partenaires institutionnels.....	21
B.	Partenariats internes : .....	21
VI.	L'ÉVALUATION .....	21

# Préambule

La commune de Tigery éduque à travers ses institutions, ses projets culturels, ses projets urbains, ses politiques sociales, environnementales, ses moyens de communication, son tissu associatif ...

A la mesure des enjeux de la société, elle s'engage, par l'élaboration d'un projet éducatif local, dans la mise en œuvre d'une politique éducative ambitieuse associant les partenaires institutionnels, associatifs et les parents à la réflexion et à l'action.

S'appuyant sur son expérience forte dans le cadre scolaire, périscolaire et extrascolaire et sur le foisonnement des associations intervenant dans le champ social de l'éducation, du sport et de la culture, notre commune témoigne de l'investissement citoyen et de la responsabilité de chacun et de tous dans l'éducation des enfants et des jeunes.

Dans ce contexte, la prise en compte conjointe des temps et des espaces éducatifs fait du projet éducatif un outil permettant d'identifier la singularité de chacun de ces temps comme autant d'espaces de vie, de découvertes, d'ouverture, d'apprentissage, d'épanouissement et d'émancipation.

Le projet éducatif local vise la mise en cohérence et la complémentarité des trois temps éducatifs de l'enfant :

- Des parents et de la famille
- De l'école
- Du temps libre, du sport et des loisirs.

A Tigery, il s'agit de développer une dynamique collective permettant d'améliorer l'environnement éducatif et la réussite des enfants.

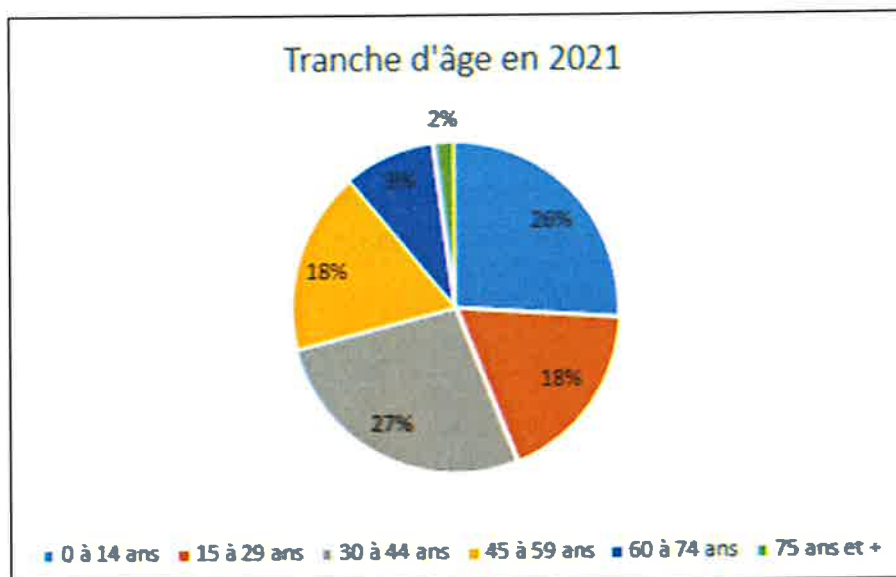
Le projet éducatif de territoire est un outil de développement et de démocratie locale.

Les évaluations annuelles du précédent PEDT ont mis en évidence les réussites du travail collaboratif entre acteurs. Il a contribué à réduire les inégalités sociales et culturelles sur le public enfant et jeune. Il a permis de poursuivre la démocratisation, dans l'ensemble du territoire tigerien, de l'accès aux savoirs, à la culture et à la pratique sportive avec la mise en place de nombreuses nouvelles structures (Création d'un Conseil Municipal des Jeunes, d'une Ecole Municipale des Sports, d'une cérémonie des diplômés, de café des parents, d'un Programme d'Aide à la Jeunesse., ...).



La ville présente des architectures différentes entre le vieux Tigery et le cœur de bourg (nouveau centre-ville) mais demeure verdoyante.

## 2. Présentation sociologique des habitants



Plus d'un quart de la population à moins de 15 ans (26% contre 27% en 2018 et 16.7% au niveau national aujourd'hui) et 44% de la population a moins de trente ans (comme en 2018 contre 34.40% au niveau national).

La collectivité a un public très jeune qui justifie la politique enfance- jeunesse menée avec de nombreux projets et de gros investissement



Les 13.8% des autres personnes sans activités sont réparties entre les personnes au chômage et les hommes ou femmes au foyer (14.2% en 2018).

Ce nombre est en diminution alors que celui des retraités connaît une augmentation de 0.3% par rapport à 2018.

### 3. Focus sur la population jeune

Au niveau éducatif et culturel, on trouve une médiathèque, 2 écoles (le Clos et les Ormes avec des BCD dans chacune d'elle), 2 accueils périscolaires, un centre de loisirs, un Club Ados, un PAJ, un CMJ et une micro-crèche.

Effectifs des deux écoles :

	2021-22	2022-23	2023-24	2024-25
Clos maternelle	76	87	90	81
Clos élémentaire	138	138	133	144
Ormes maternelle	138	156	139	127
Ormes élémentaire	234	215	234	219
<u>Total maternelle</u>	214	243	229	208
<u>Total élémentaire</u>	372	353	367	363
<b>Total des écoles</b>	<b>586</b>	<b>596</b>	<b>596</b>	<b>571</b>

Projet d'école (Axes Prioritaires et Objectifs) :

Les Ormes :

- Cohésion des parcours et personnalisation des apprentissages
- Amélioration du climat scolaire et du bien-être
- Renforcement de la communication et des partenariats

Le Clos :

- Ambition pour tous et excellence
- Bien être pour tous : élèves, enseignants, parents et tous les autres acteurs de la communauté éducative
- Equité et inclusion pour tous et pour chacun

Le collège « La Tuilerie » qui accueille 158 enfants de Tigery se situe à Saint-Germain-lès-Corbeil et le lycée Doisneau (120 élèves) à Corbeil-Essonnes.

#### *4. Politique de la collectivité dédiée à la jeunesse*

La ville dispose de plusieurs équipements :

- Salle de spectacle « le SILO »
- Halle sportive
- 2 terrains de football et un c
- Un Dojo
- Deux salles de danse
- Deux city stades
- 3 terrains de tennis et un club house
- Un parcours sportif
- Un street work et skate park
- Projet de création d'une Halle des sports dédiée aux sports de raquettes

C'est dans ce contexte que la municipalité développe de nombreux partenariats avec notamment le Syndicat Intercommunal Pour l'Enfance et la Jeunesse (SIPEJ), l'agglomération de Grand Paris Sud (GPS), le collège (dispositif ECO), la Caisse d'Allocation Familiale (CAF) - accueil de l'enfant porteur de handicap, les associations locales, la mission locale (accompagnement des jeunes demandeurs d'emploi), l'Education nationale (Développement du numérique) et la Protection Maternelle et Infantile (PMI).

#### *5. Tissu associatif*

De nombreuses associations sur le territoire :

- Comité des fêtes
- Hand ball
- Karaté
- Coézion (École de danses urbaines et Modern Jazz)
- Atem (musique)
- Tennis
- Association multisport
- Football
- Judo

- Yemaya paris (danse et fitness)
- Sport Santé
- ASCLT Jardins familiaux
- Association des jeunes sapeurs-pompiers
- GRS
- Art culture Tigery
- Shaolin Wing chun
- Apollo Record (Enregistrement musique et photo)
- Tigery Event (Organisation de soirées à thème)
- Ptigry (soutien à la parentalité)
- Volley ball

Le diagnostic révèle une augmentation de 66% d'adhérents dans les associations depuis 2021 et de 80% pour les mineurs.

On note une répartition homme- femme assez équilibrée en global sur les adhérents Tigériens mais pas sur les mineurs (majorité de garçon).

L'Ecole Municipale des Sports créée en 2022, accueille les enfants de 4 à 7 ans les mercredis en période scolaire. Elle a connu une augmentation de 73% des effectifs en trois ans.

## B. Public et périmètre du PEDT

Le PEDT concerne les enfants et jeunes de 3 à 25 ans. Les écoles du primaire de Tigery (571 enfants lors de la rentrée 2025), le collège La Tuilerie (158 Tigériens contre 249 en 2022) et lycée Doisneau (120 Tigériens contre 105 en 2022) sont donc concernés par celui-ci. Les actions mises en place concernent à la fois les temps scolaire, périscolaire et extrascolaire.

Les établissements concernés par le PEDT sont :

- Groupe scolaire primaire des ormes
- Groupe scolaire primaire du clos
- Collège la Tuilerie
- Lycée Doisneau
- Institut saint pierre de Brunoy (privé)
- Institut Saint-Spire Sénart (privé)

## C. Les atouts et contraintes

### Les atouts :

- Une équipe municipale investie autour d'une politique enfance et jeunesse
- Des horaires d'accueil périscolaires correspondant aux besoins des familles (7h-19h).
- Des animations dynamiques, de qualité, reconnues par tous (enfants, jeunes et familles).
- Un accueil de tous les enfants sans critères d'attribution.
- L'accès à une forêt domaniale.
- Un territoire capable de rassembler l'ensemble de la population autour d'évènements communs (carnaval, fête de la ville, marché de Noël...).
- Du personnel formé et qualifié dans les domaines de l'animation, du sport et de la culture à travers les deux directions dédiées à ce public.
- De nouveaux locaux en construction : salle des fêtes, maison des associations.
- Des actions transversales et complémentaires entre l'école et la municipalité (Savoir Rouler A Vélo, Lutte contre le harcèlement scolaire...).
- Le bilan positif du précédent PEDT qui a bien répondu aux besoins des enfants a créé une envie de continuité sur un dispositif enfance et jeunesse.
- Des actions intercommunales avec le SIPEJ.
- Un tissu associatif varié et dynamique n'hésitant pas à s'investir dans des projets (PEDT, urban training, accompagnement des jeunes, participations aux événements communaux, ...).

### Les contraintes :

- La possible baisse ou absence de subventionnement sur certains projets (plan mercredi, SRAV, AAP cours d'école...).
- Le temps de transport pour se rendre à l'école (du Clos du Roy) et au collège.
- Le coût des transports pour les sorties.
- Un réseau de transports collectifs insuffisamment développé.
- Le manque de moyens humains de la part de l'Education nationale permettant l'accueil de tous les enfants (manque d'Auxiliaire de Vie Sociale, de formation, de médecin scolaire, de psychologue scolaire...).

## II. PROJET

### A. Modalités pratiques d'accueil des publics

#### 1. *Horaires scolaires*

Lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h30 à 11h30 et 13h30 à 16h30

- Pour les écoles maternelles et élémentaires

Période de la journée et/ou semaine concernée par le PEDT hors scolaire :


- Lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7h à 8h30 -> pour les accueils préscolaires
- Lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16h30 à 19h -> pour les accueils postsecondaires
- Le temps méridien du lundi au vendredi de 11h30 à 13h30
- Les mercredis (pour l'accueil de loisirs et le Club Ados)
- Les samedis (Club Ados)
- Les vacances scolaires (ALSH et Club Ados)

Photographie des structures Enfance/Jeunesse et des structures scolaires

Structures Enfance/jeunesse	0/3 ans	4/11 ans	12/14 ans	15/18 ans
Accueil matin et soir		X		
Evénements surveillés		X	X	
Accueil de loisirs préscolaires mercredi		X	X	
Accueils de loisirs extrascolaires et séjours de vacances		X	X	X
Restauration scolaire		X		
Bâtiments scolaires		X		
Accueil petite enfance (crèches...)	X			

Structures scolaires	0/3 ans	4/11 ans	12/14 ans	15/18 ans
Ecoles des environs		15 classes + 1 RASED		
Ecoles du clos		9 classes		
Collèges de la vallée			X	X
Lycée de Corbeil				X
Établissement scolaires privés (Saint-Spire, Notre-Dame de Sion, Saint Pierre de Brunoy...)		X	X	X
Autres				



#### 2. *Tarifcation appliquée*

La tarification est modulée en fonction des ressources de la famille.

#### 3. *Durée du PEDT*

Le PEDT est construit pour une durée de 5 années scolaires (2025-2030).

## B. Actions préexistantes, à intégrer au projet et à faire évoluer

Les projets d'animation actuels portent sur :

- Activités sportives : séances d'initiation et de découverte, séjour sportif, mise en place du Savoir Rouler A Vélo, urban training, initiation au handball, au judo et au tennis dans les écoles, rencontres inter-écoles et inter-villes, ...
- Activités culturelles : visite de château, musée, initiation musical en partenariat avec le conservatoire de Moissy Cramayel, création de chorale, ...
- Activités manuelles : ateliers cuisine, peinture (graff), travail du bois, couture, ...
- Activités théâtrales : découverte du monde du spectacle vivant par des actions telles que l'organisation de sorties pour aller voir les coulisses et tout ce qui concerne la mise en scène de spectacles ou de pièces de théâtre, la rencontre avec des acteurs et des techniciens, la création de spectacle et assister à des représentations,
- Activités citoyennes : mise en place d'un CMJ, projet environnement avec le tri des déchets, participation aux commémorations, ...

Les activités pendant les temps extra scolaires permettent :

### \* à la commune

- de mettre en place des accueils de loisirs sans hébergement durant les vacances,
- de proposer des soirées à thème pour les enfants et jeunes de 3 à 17 ans,
- de proposer des séjours pour les enfants et jeunes de 6 à 17 ans,

### \*aux jeunes de la ville

- de s'engager dans une formation Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur ;
- de participer à des stages sportifs et/ou à des rencontres intercommunales ;
- de mener des actions citoyennes, de solidarité, de loisirs (chantiers jeunes, tremplin citoyen...)

### Les projets et actions transversaux :

- o L'accueil d'enfants en situation de handicap et échange avec le public du MAS (Maison D'Accueil Spécialisé),
- o Développement d'actions autour de la citoyenneté et des échanges intergénérationnels avec le Conseil Municipal des Jeunes,

- Dispositif ECO avec le collège La Tuilerie et le SIPEJ (Module d'Aide au Raccrochage Scolaire),
- Suivi des jeunes avec l'aide de la mission locale (accompagnement, recherche de formation ou d'emploi...),
- Temps d'échange avec les parents (conférence, soirée débat) sur un thème (harcèlement scolaire, les enfants et le numérique, les écrans...),
- Carnaval avec le comité des fêtes, la MAS du Mascaret, l'Institut Thérapeutique Éducatif et Pédagogique (ITEP) du p'tit Sénart, le centre de loisirs et le comité des fêtes.
- Séjours et journée commune avec le SIPEJ,
- Projet potager (avec les actions pour le développement durable telles que la ferme des mini chapeaux de paille, l'association des jardins municipaux...),
- Echange entre les services communaux et les associations locales (fête de la ville, marché de Noël, carnaval, ...),
- Aide à la personne par un accompagnement personnalisé par Dak Forme Coaching.

Les activités pendant le temps scolaire permettent la mise en place de plusieurs actions :

- Autour de la lecture : BCD dans chaque école encadrée par le personnel municipal, aide à la lecture (aide de bénévoles pour les CP pendant l'étude surveillée), échanges Centre de loisirs et médiathèque sur des animations communes ;
- Autour du sport : mise à disposition d'un animateur sportif, créneaux pour la natation, course solidaire (ELA : Association européenne contre les leucodystrophies) ;
- Autour de la citoyenneté : visite de la mairie pour les CP et de l'Assemblée nationale pour les CM2 ;
- Développement des usages de l'informatique : dotation d'écrans ou de tableaux numériques interactifs avec une formation pour les enseignants, mises à disposition d'ordinateurs et de tablettes avec une formation pour les enseignants ;
- Projet commun école / centre de loisirs/ Service Jeunesse/ Médiathèque autour d'un thème ;
- Prévention routière avec l'Automobile Club de l'Ouest ou le Savoir Rouler A Vélo pour les CM2 ;
- Sorties et séjours scolaires.

### Ce PEDT contiendra de nouvelles actions :

- Création d'un self-service sur la restauration scolaire
- Création d'un séjour aux CM2 à l'étranger
- Aménager les cours d'école pour favoriser le développement de la pratique sportive
- La mise en place d'un accès cyclable sur la commune en lien avec le SRAV
- Création d'une carte du territoire par les enfants
- Enquête auprès des familles sur les différents services et leurs attentes
- Mise en place d'un permis de bonne conduite sur le temps méridien
- Consolidation du développement des créations de structures du PEDT 2022-25 : CMJ, EMS, PAJ...
- Création des soirées de prévention du vendredi (1 par trimestre)
- Projet de découverte du spectacle vivant
- Mise en place de formation aux premiers secours
- Création d'une fête du vélo
- Organisation d'un évènement « inter-quartiers »

### C. Quelques exemples

	<u>3- 5 ans</u>	<u>6-10 ans</u>	<u>11- 18 ans</u>	<u>18- 25 ans</u>
<b><u>Activités culturelles</u></b>				
Semaine du goût	x	x		
Semaine développement durable	x	x	x	
Projets « écolos » cleanup day	x	x		
Semaine des maths		x		
Exposition de champignons	<b>ouvert</b>	x	<b>ouvert</b>	<b>ouvert</b>
Sorties et séjours scolaires	x	x		
Aide à la lecture		x		
Ateliers à thème médiathèque	x	x	x	
Découverte du spectacle vivant			x	x
Exposition éphémère	x	x	x	<b>ouvert</b>
<b><u>Pratiques sportives</u></b>				
Développer l'EMS	x	x		
Co-éducation avec les écoles	x	x		
Courses ELA		x		
Partenariat école/associations (judo, tennis, hand...)	x	x		
Fête du vélo	x	x	x	x
Natation CP/CE1		x		
Inter-classes		x		

Inter-écoles		x		
<b>Citoyenneté</b>				
Conseil Municipal des Jeunes			x	
BAFA			x	x
Tournoi T.Duchemin		x		
Tremplin citoyen			x	x
Chantier jeunes			x	x
Espace coaching				x
Atelier dans les écoles sur l'estime de soi		x		
Sensibilisation au Harcèlement scolaire	x	x	x	
Dispositif ECO (Ecoute, Conseil, Orientation)			x	
Stages scolaires		x	x	
Cérémonie des diplômés			x	x
Carnaval	x	x	x	x
Rencontre parents (café des parents et réunions dans les hôtels à vocation sociales)	x	x	x	ouvert
Formation aux gestes de premiers secours		x	x	x
SNU Service National Universel				x
JSP Jeune Sapeur-Pompier			x	x
Partenariat mascaret		x		
Réseau d'Aide et d'Accompagnement Jeunesse			x	x
Programme d'Aide à la Jeunesse			x	ouvert
Partenariat Marpa		x	x	
Atelier anti gaspi alimentaire		x		
Atelier petit déjeunons		x		
<b>Loisirs éducatifs</b>				
Séjours		x	x	
Rencontres intercommunales	x	x	x	
Veillées à thèmes et/ou nuitées	x	x	x	
Bal des finissants		x		
Fête de l'école	x	x		
Téléthon	x	x	x	x
Marché de Noël	x	x	x	x
Cinéma de plein Air		x	x	x
Open de « speed cubing »			x	ouvert

Patinoire	x	x	x	ouvert
Spectacle de Noël	x	x		ouvert
Fête du centre	x	x		
Tigery « Fun Week »	x	x	x	x
Forum des associations	x	x	x	ouvert
Brevet d'Initiation Aéronautique			x	x
Octobre Rose			x	x
Rencontre inter-quartiers	ouvert	ouvert	x	x

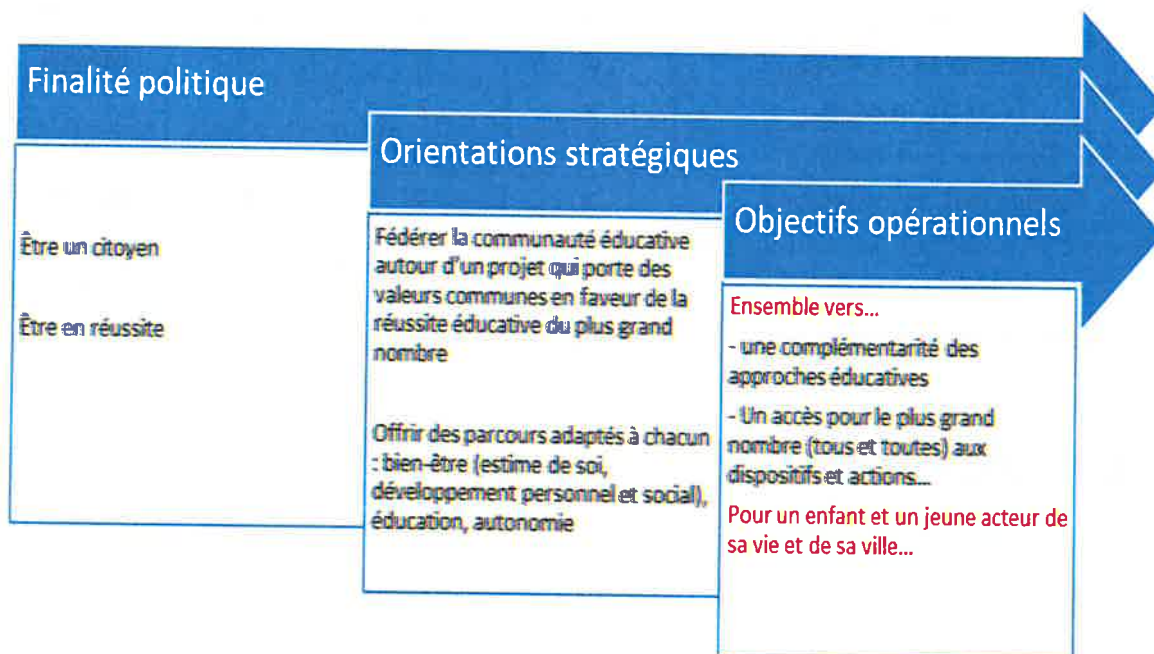
### III. OBJECTIFS

#### A. Où en sommes-nous, où voulons nous aller ?

Ce PEDT a pour objectif principal de renforcer la cohérence et la coopération éducatives des partenaires locaux et des acteurs de l'éducation. A chaque temps de vie, l'enfant s'épanouit et grandit grâce à l'accompagnement de différentes personnes. La coéducation fait le lien entre les acteurs responsables de l'éducation de l'enfant : école, centre de loisirs, club Ados, parents, structures éducatives du temps des loisirs, etc. Il est primordial de faire de la multiplicité des personnes intervenant autour de l'enfant une force. La richesse de l'éducation partagée est au cœur de la démarche du projet éducatif global. Initier des espaces de réflexion et favoriser les initiatives de rencontres et de débats sur l'action éducative, l'enfance, la parentalité (Café des parents, réseaux éducatifs ...) sera aussi une source d'idées pour développer cette coopération. Evaluer cette coopération suppose : la définition des objectifs ainsi que les critères et indicateurs

#### B. Un diagnostic partagé

Ce diagnostic partagé par les différents partenaires aura 3 axes.



Objectif 1 : Favoriser la réussite scolaire et éducative et l'équité dans l'accès à l'éducation.

Objectif 2 : Consolider pour tous les enfants une offre éducative de qualité permettant leur développement et leur épanouissement

Objectif 3 : Développer le savoir vivre ensemble pour faire de notre commune un territoire solidaire et respectueux qui tend vers le bien-être de l'individu

## C. Une offre éducative de qualité

### Objectif 1 :

Critères	Indicateurs	Ecart/année
1.1 - Renforcer l'usage du numérique à l'école	1.1.1 - Nombre d'ENI ou de TNI/tablettes dans les établissements 1.1.2 - Formation des intervenants 1.1.3 - Prévention des risques de l'internet	1 - % en classe élémentaire concerné 1 - % des utilisateurs formés 1 - % des enfants 9/11 ans informés
1.2 - Renforcer la communication avec les parents et favoriser la coopération avec	1.2.1 - Mise en place d'un support de présentation de l'offre globale éducative	1 - Taux de diffusion, actualisation du guide enfance, mise à jour page jeunesse

l'ensemble des acteurs éducatifs	1.2.2 - Organisation de réunions avec les représentants, organisation de soirées parents/enfants	1 - % de participants /objectifs, Nb de soirées dans l'année
	1.2.3 - Actions communes	1 - Nb de projets partenariaux
1.3 - Assurer la continuité, la complémentarité et la cohérence des différents temps éducatifs	1.3.1 - Installation d'un comité de pilotage et d'un groupe de travail	1 - Nb de réunion
1.4 - Renforcer la coopération entre les acteurs notamment sur la lecture	1.4.1 - Actions sur l'aide à la lecture (BCD, étude, médiathèque, boîte à livres)	1- Nb d'actions culturelles, nb de services impliqués
1.5 - Mobiliser les moyens pour faire réussir	1.5.1 - Partenariat et mise à disposition (ATSEM/EPS)	1 - Taux d'encadrement ATSEM et partenariat EPS
	1.5.2 - Offrir les moyens pédagogiques pour bien faire fonctionner la classe	1 - Coût pédagogique /enfant
	1.5.3 - Offrir un accueil de périscolaire de qualité	1 - Taux d'encadrement
	1.5.4 - Dispositifs d'aide à la scolarité (Prof express, stage de réussite scolaire, stage cahiers de vacances)	1 - Nb de participation

### Objectif 2 :

Critères	Indicateurs	Ecart/année
2.1 - Viser au travers une offre sportive de qualité le développement d'une motricité harmonieuse	2.1.1 - Promouvoir la pratique sportive et susciter l'envie de pratiquer le sport aux différents âge	1 - Fréquentation à l'EMS 2 - Evènementiels sportifs, associations sportives, % de licenciés. 3 - Nombre d'actions donnant une large place à l'expression des enfants (sport, santé, bien-être éducation et citoyenneté par le sport)
2.2 - Favoriser l'accès à l'offre éducative, à la culture et aux loisirs pour tous.	2.2.2 - Promouvoir et organiser l'inclusion	1 - Accueil des personnes en situation de handicap dans l'ensemble des activités proposées 2 - Former les professionnels à l'accueil et à l'accompagnement des

	2.2.3 – Offrir des activités municipales à des conditions financières attractives	personnes en situation de handicap (%) 1 - Existence pour chaque activité d'une grille de tarifs différenciés en fonction du quotient familial, l'accueil d'enfants en situation de handicap 2 - Taux de fréquentation aux activités périscolaires, le taux de participation aux séjours scolaires
2.2 - Promouvoir la santé et le bien-être des enfants dans toutes les actions éducatives et notamment le mieux manger	2.2.1 Actions de sensibilisation ou de communication réalisées auprès des enfants et des familles sur les thématiques en lien avec la santé, la nutrition, le bien-être. 2.2.2 Formation des personnels encadrants (agents de restauration, animateurs et ATSEM notamment)	1 - Nombre de familles présentes à ces actions, nombre d'enfants concernés 2 – Nombre d'actions de sensibilisations  1 - % de personnels formés.

### Objectif 3 :

Critères	Indicateurs	Écart/année
3.1 - Favoriser les expériences collectives complémentaires à l'environnement familial	3.1.1 - Premiers départs de 1 à 4 nuitées (séjours éducatifs ou mini séjours) puis les séjours d'une semaine	1 - Nombre de séjours, nombre de place libres, mixité, nombre de place sur liste d'attente.
3.2 - Développer l'apprentissage à la vie citoyenne et éduquer à l'environnement et au développement durable	3.2.1- Favoriser la participation des jeunes à la vie publique et éduquer au développement durable	1 – Mise en place d'un CMJ, nombre d'élus municipaux jeunesse, mixité 2 – Nb d'actions réalisées permettant l'apprentissage de la vie citoyenne 3 –Nb d'actions sur des thèmes liés au développement durable...

		4 - Chantiers jeunes, nombre d'inscrits /nombre de places
3.3 - Créer autour des jeunes un environnement sécurisant favorisant leur épanouissement physique et moral	3.3.1 - Travailler de concert avec les acteurs de la prévention  3.3.2 - Respect des règles de vie établies et de la parole d'autrui, la confiance réciproque manifestée par l'enfant et l'adulte, le respect de la personnalité, le respect des locaux et de l'environnement et les rapports avec les personnes inconnues.	1 – Nombre de projets et d'actions permettant aux jeunes de trouver des réponses (confiance en soi, professionnel, scolaire, sportive, ...) 1 – Nombre de jeunes pris en stage sur la commune leur permettant de s'imprégner des règles de vie dans un travail collectif au service du public. 2 – Nombre d'enfant ayant eu un retrait de permis de bonne conduite

## IV. LA GOUVERNANCE

### A. Acteurs responsables de la coordination

**Élue référente :** TAMIN Sabine

**Direction porteuse :** Vie scolaire

**Correspondant :** LE BLAY Yann

**Adresse :** MAIRIE- 2 place L. Beaufort- 91250 TIGERY

**Téléphone :** 01.60.75.26.25.

**Adresse électronique :** [enfance@tigery.fr](mailto:enfance@tigery.fr)

## B. Composition du comité de pilotage (COPIL) qui se réunira annuellement

- Le Maire
- Le 1<sup>er</sup> Maire Adjoint
- Les Elus à la Vie Scolaire (VS) et à l'Animation, au Sport et à la Vie Locale (ASVL)
- Les représentants CAF et Préfet (SDJES)
- La direction générale des services de la commune et du SIPEJ
- Les directions d'écoles (+IEN) + collège et lycée
- La direction de la Vie Scolaire
- La direction de l'Animation, le Sport et la Vie Locale
- Le responsable des sports et des associations
- La responsable de l'accueil péri et extrascolaire
- Le responsable du Club Ados
- Le directeur de la Mission locale
- Les élus.es des parents d'élèves
- Le président du club de tennis et la présidente du Karaté

## C. Composition du comité technique (COTECH)

Le COTECH se réunit annuellement pour établir le bilan en présence :

- Les élus à la VS, à l'ASVL et à la Culture
- La Directrice Générale des Services
- Les directeurs à la VS et à l'ASVL
- Les responsables du Club Ados, des Sports, du Péri et de l'Extrascolaire, de la Restauration et de l'Entretien, des Atsems, du CMJ et de la Médiathèque
- Deux enseignantes (une représentante par école)

De plus, entre chaque période de vacance scolaire le COTECH se réunit en présence des 2 directeurs (VS et AJSV), des responsables des sports, du péri et de l'extrascolaire, de la restauration et de l'entretien, des atsems et des deux directrices d'école.

## V. LES PARTENAIRES

---

### A. Partenaires institutionnels

- Mission locale
- Education Nationale
- Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports
- Caisse d'Allocation Familiale
- Syndicat Intercommunal Pour l'Enfance et la Jeunesse
- Agglomération de Grand Paris Sud
- Mission locale
- Maison d'Accueil Spécialisé du mascaret
- Protection Maternelle et Infantile
- MARPA (résidence non médicalisée pour des personnes âgées autonomes)
- ITEP du p'tit Sénart
- Associations
- ...

### B. Partenariats internes :

- Direction VS
- Direction ASVL
- Direction ST
- Médiathèque
- ...

## VI. L'ÉVALUATION

---

Les écarts/année notés dans le chapitre III. OBJECTIFS – C/ Une offre éducative de qualité - seront évalués chaque année en COTECH. Les approches seront traitées de manière qualitatives et quantitatives.

Ces éléments seront transmis au COPIL pour validation.